

**Agence Autonomy (GIP CD 78 et CD 92)**

**Parcours vers les métiers de l'autonomie et du bien-vieillir**

**Le problème**

L'évolution démographique et la sortie de crise du COVID ont renforcé le manque d'attractivité des métiers du prendre soin et le secteur est confronté à une importante pénurie de professionnels. Dans les Yvelines, 12% des postes des établissements sociaux et médico-sociaux sont vacants, soit plus de 1 200 postes. Dans les Hauts-de-Seine, près de 1 400 postes d'aides à domicile sont actuellement à pourvoir.

**Votre solution innovante**

Pour les orienter les bRSA vers les métiers de l'aide à la personne, construction d'un parcours agile d'accès à l'emploi qui combine découverte des métiers, levée des freins, professionnalisation et immersion en entreprise.

**Les objectifs**

- Répondre à la pénurie de professionnels du secteur de l'aide à la personne ;
- Accompagner le public bRSA à l'accès à l'emploi par des parcours spécifiques.

**L'histoire de votre action innovante**

• **Qui ?**

Le CD des Yvelines, le GIP Autonomy, les travailleurs sociaux du Département, Pôle Emploi.

• **Pour qui ?**

Public bRSA et structures d'aide à domicile (SAAD).

• **Quoi ?**

Les Départements ont la double compétence autonomie et insertion et veulent articuler ces deux missions. Le GIP Autonomy, qui porte une plateforme métiers de l'autonomie et du grand âge, a pour objectif l'accompagnement de 500 bRSA vers ces métiers.

L'agence Autonomy a engagé un partenariat étroit avec les travailleurs sociaux du Département qui accompagnent les Brsa pour organiser plusieurs webinaires de présentation des opportunités liées aux métiers de l'autonomie et du parcours proposé par l'agence.

Les prescripteurs ont été reçus dans les locaux de l'agence avec des mises en situation professionnelles dans un showroom et des outils de réalité virtuelle qui simulent la perte d'autonomie.

Le parcours s'organise de la manière suivante :

1. Orientation vers une information collective
2. Pôle d'orientation : d'une durée de 5 jours, le pôle a vocation à présenter le secteur, sa réalité de terrain, les différents métiers, la réalité de terrain. Il favorise l'acquisition du vocabulaire du secteur. Cette phase s'appuie sur un kit de vieillissement qui grâce à des casques de réalité virtuelle, projette le candidat dans la situation d'une personne en perte d'autonomie. Les candidats réalisent différents tests destinés à identifier les prérequis, l'adéquation des valeurs ainsi que les freins et les leviers au parcours professionnel.  
A l'issue du pôle d'orientation, le conseiller insertion de l'agence Autonomy réalise un bilan avec le candidat afin de valider ou d'invalider le projet professionnel.
3. Modules de renforcement : les candidats sont positionnés sur des modules destinés à consolider leur projet professionnel (durée jusqu'à 9 jours) : estime de soi, connaissance

des pathologies associées au vieillissement et au handicap, techniques de recherche d'emploi, postures professionnelles.

Des mises en situations au showroom de l'agence sont organisées en partenariat avec des employeurs intéressés pour accueillir des candidats sur 2 journées en immersion professionnelle.

4. **Professionalisation** : cette étape s'inscrit dans la perspective d'un recrutement. Les conseillers insertion de l'agence AutonomY mobilisent les dispositifs de professionnalisation existants en fonction du profil du candidat. Parmi eux, l'agence a travaillé avec Pôle Emploi sur un parcours de préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI) de 400 heures qui répond aux spécificités du public éloigné de l'emploi. Cette formation valide les CCP1 et CCP2 du titre d'assistante de vie aux familles. A l'issue, l'employeur s'engage à un recrutement sur un CDD d'un an ou un CDI.

- **Quand ?**

La cellule insertion a été créée en septembre 2022 et son activité se poursuit.

### **Les moyens humains et financiers**

- **Internes et externes.**

L'agence a dédié une équipe composée de 3 conseillères en insertion ainsi que d'une assistante administrative. L'action s'appuie sur des prestataires externes pour les pôles d'orientation ainsi que certains modules de renforcement.

Le projet mobilise des dispositifs existants et sous utilisés : levée des freins, POEI...

- **Coût total, dont coût pour la collectivité.**

Coût du 01/09/2022 au 31/12/2022 : 155 000€ ; coût prévisionnel 2023 : 280 000€.

Cofinancé par la CNSA (46.15%) et le Département dans le cadre du PDI.

Une demande FSE + est en cours d'instruction (40%).

### **L'évaluation de l'innovation**

- **Impact :**

Bilan 2022 : 169 personnes accompagnées dont 50 ont intégré une formation et 52 un emploi.

2023 (à ce jour) : 105 nouvelles personnes accompagnées, 19 sorties formation et 17 emploi.

Pour les structures d'aide à domicile, le projet répond à la pénurie de professionnels.

Le Département réalise des économies grâce aux sorties du dispositifs RSA et apporte une meilleure qualité de services aux usagers APA.

- **Potentiel de diffusion et de répliation**

L'agence AutonomY et les départements prévoient une montée en charge du dispositif avec un déploiement sur les Hauts-de-Seine. Reproductible dans les départements.

- **Bilan, suivi, évolution**

L'agence lance l'expérimentation d'une action de formation en situation de travail (AFEST) sur laquelle des candidats bRSA seront positionnés.

**Mots clés** : Emploi / Formation / Services à la personne